

Paudex, le 10 juin 2021 MB/KOP

PROCÈS-VERBAL

de la 49e Assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances Sociales

Présidence: M. David Chenevard

Secrétaire: Mme Marine Favre

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus, l'Assemblée générale de l'AVEAS n'a pu avoir lieu. Les assemblées générales font en effet partie des manifestations interdites par l'ordonnance Covid-19 adoptée par le Conseil fédéral.

Pour ne pas bloquer la vie associative, cette même ordonnance donne aux associations la possibilité de soumettre l'exercice du droit de vote par écrit ou sous forme électronique, indépendamment de la forme prévue par les statuts.

Le Comité de l'AVEAS a dès lors décidé de tenir l'Assemblée générale 2021 de manière virtuelle, par voie de circulation. A cet effet, l'ensemble des documents relatifs au vote, soit : les comptes 2020-2021, le rapport de vérification 2020-2021, le budget 2021-2022, ainsi que le bulletin de vote ont été mis à disposition sur notre site internet.

C'est le 16 juin 2022 que s'est tenue ce que les directives fédérales appellent « l'Assemblée résiduelle ». Celle-ci a eu lieu à Pully à 14h00 en présence du Président et de la Secrétaire soussignée, qui ont pris connaissance des résultats des votes émanant des membres.

Sur l'ensemble de nos membres, 68 ont répondu au bulletin de vote. Les décisions suivantes ont été entérinées :

- Les comptes 2020-2021 ont été acceptés à l'unanimité, moins 4 abstentions ;
- Le rapport des vérificateurs a été accepté à l'unanimité, moins 4 abstentions ;
- Le budget 2020-2021 a été accepté à l'unanimité, moins 5 abstentions ;

Malgré la situation sanitaire, le Comité a continué à œuvrer dans les domaines qui lui sont chers.

La commission des manifestations a pu organiser de nombreux événements malgré la situation sanitaire. Elle a en effet dû adapter son activité en développant un système de Workshops à distance et même une formule hybride en streaming. C'est ainsi que 5 Workshops ont pu se tenir en 2021 sur des sujets d'actualité.



- Sur la réforme des prestations complémentaires, 3 workshops ont pu être organisés dont le premier était diffusé en ligne tandis que les deux autres se sont tenus en présentiel à Paudex.
- Concernant la réduction des horaires de travail (RHT), deux workshops ont été organisés sur ce sujet, le premier dans sa forme classique en accueillant les participants à Paudex et le deuxième s'est tenu dans le même lieu pour une partie des participants tandis que les autres participants suivaient la présentation en streaming sur YouTube.

La commission de formation nous a communiqué les taux de réussite suivants pour les examens de « Généraliste » :

Réussite à la session du 8 mars 2021 : 58%
Réussite à la session du 30 mars 2021 : 59%
Réussite à la session de décembre 2021 : 70%

La FEAS nous a informé des taux de réussite suivants pour les brevets 2021 :

Réussis FEAS: 505 AVEAS: 42 Meilleure moyenne AVEAS: 5.3 Echecs FEAS: 298 AVEAS: 26 Moyenne la plus basse AVEAS: 2.7

La COFORM a dû se montrer réactive face aux changements de mesures liés à la pandémie dans le cadre de l'organisation des formations (passages de virtuel en présentiel, de présentiel à virtuel).

Jusqu'à présent, elle était organisée sous forme de « pools » (Généraliste, Brevet Lausanne et Brevet Vevey). En raison de plusieurs facteurs, il a été décidé de repenser le fonctionnement de la commission dès 2022. Dès à présent, la commission de formation est organisée par l'attribution de la responsabilité de thèmes/sujets par membre.

Enfin, l'AVEAS a tenu à organiser la cérémonie des brevetés, compte tenu de l'absence de cérémonie au niveau romand. Elle a aussi mandaté un Community Manager, afin de permettre une meilleure visibilité sur les réseaux sociaux et de diffuser régulièrement des articles intéressants et des informations sur l'actualité de notre domaine d'activité.

Avec nos meilleures salutations.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYES EN ASSURANCES SOCIALES

La secrétaire :

Marine Favre